



La Feuille



des Amis Randonneurs Braxéens

26° année - N° 220

2 février 2021 - page 1/2

LES RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES – Départ de l'ancienne gare (marche), place du château (vélo)

Mercredi et samedi : 13H30 (vélo)

Samedi : 14h00 (marche)

Dimanche à 9h00 (vélo)

Marche : A. Zanatta (05 61 86 59 32) - vélo : M. Fontayne (06 89 94 25 52) – VTT : J-M Dandurand (05 61 07 56 50)

PROCHAINES MARCHES sur la journée

Rassemblement sur le parking de la gare

5 minutes avant le départ

Di 28 fév : Randonnée des jonquilles à Solomiac

13 km, 100 m - Départ de Brax à 8H00

Sa 6 mars : Première Sortie dans le Comminges

Départ de Brax à 8H00 (sous réserve, Covid ?)

Sa 20 mars : De Ramiers en Gués, à Grépiac

12,5 km, 232 m – Départ de Brax à 8H00

Le repas de ces randonnées sera tiré du sac

Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements de rechange

Participation : avertir J. Fournier Tél. 0561 06 82 69

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Thierry Zanatta

(maire de Brax)

Président : Michel Fontayne

Secrétaire : Marie-Hélène Monbrun

Trésorier : Jean-Pierre Holubowicz

Secrétaire-adjoint : François Costes

Trésorier-adjoint : Jacques Fournier

Délégués VTT : Jean-Michel Dandurand

Activité vélo : Alex Bonacina

Jacques Besse

Pascal Cazanave

Activité pédestre : Aurore Zanatta

Marie-Hélène Monbrun

PROCHAINES RANDONNEES VELO

Février

Di 21: Ouverture du Codep à Brax

Mars

Sa 06 : Première Sortie avec groupe pédestre

Di 14 : Journée Albert Bures à forêt de BOUCONNE

Sa 20 : Initiation 100 km audax à BRAX

Sa 27 : Randonnée de VILLEMUR

Di 28 : 23° Rallye de BLAGNAC

Ces manifestations peuvent être annulées en fonction des directives préfectorales concernant la pandémie

TRAVERSEE DU JURA

Date : du 26 juillet au 31 août 2021

- Lundi 26 : trajet Brax – Montbéliard
- Du 27 au 31 : marche et VTT
- Dimanche 1^{er} août : trajet Les Rousses – Brax

Participant.e.s :

Danièle C - Françoise et Christian C

Monique et Jean-Michel D - Christian D

Françoise et Antoine F - Nicole et Michel F

Francette L et Jean-Louis F – Marie-Claude et Marc L

Cathy L - Françoise et Jean-Louis Mauss

Cécile P et Christian P - Béatrice G et Philippe P

Michelle S – Marie et Thierry Z

Soit : 17 vététistes et 7 pédestres

Le programme détaillé et la fiche d'inscription seront diffusés ultérieurement

Prochaine réunion : mardi 30 mars, Salle Verte – Maison vie associative

Comité de rédaction : arbrax31@gmail.com - <http://www.amis-rando-braxeens.ffct.org/>

Pentecôte au Pays Basque

Du samedi 22 au lundi 24 mai 2021

Hôtel du Pont

55, route de St Jean-de-Luz - 64310 ASCAIN

Tél : 05 59 54 00 40 - <http://www.hotel-du-pont-ascain.fr/fr>

Hébergement en demi-pension

- Chambre double : 107 € par personne
- Chambre individuelle : + 44 €

PROGRAMME

Samedi 22

Brax : 7h30 => Départ en voiture du parking de la gare

Sortie autoroute N° 8 (Orthez) : 9h30 => Dépose des cyclos

Marche

Hendaye : Domaine d'Abbadia et pointe Sainte-Anne (5 km, 77 m)

puis visite d'Hendaye

Vélo

Orthez– Ascain : 114 km, environ 1 085 m de dénivelé

VTT : Ascain, boucle de 33 km vers Saint-Jean-de Luz

Dimanche 23

Départ des randonnées à 8h30

- Marche : La Rhune en boucle par le plateau d'Ihizelai et les crêtes de Miramar (9,4 km, 760m)
- Vélo : Escapade au Pays Basque espagnol (79 km, environ 1 317 m)
- VTT : Boucle de la Rhune (35 km, 1 300 m), possibilité de raccourcir

Lundi 24

Départ des randonnées à 8h30

- Marche : Circuit des Familles à Espelette (7,1 km, 110 m)
- Vélo : Ascain – Cambo-les-Bains (43 km, environ 351 m)
- VTT : Espelette, environ 30 km
- Visite facultative de la Villa Arnaga (8,50€) l'après-midi

Adhérent.e.s inscrit.e.s ayant payé l'acompte :

- 37 € : Zanatta A, Lacan Verdaulon (à rembourser)
- 74 € : Costes, Faruya, Fournier/Verdeau, Hury/Krysztofiack, Poupard/Guinard
- 81 € : Selve
- 114 € : Dupoux

Inscription au séjour de Pentecôte au Pays Basque

Date : du samedi 22 au lundi 24 mai 2021

Lieu : Ascain (64)

Acompte : 37 € / pers

Nom : _____

Prénom : _____

Nb de personnes : _____

Montant du chèque : _____

Bulletin à remettre à Michel Fontayne ou Aurore Zanatta, **avant le 21 février**